



République française

Date de convocation 26 mai 2026	COMMUNE DE LACAVE	
Membres	L'an Deux Mille vingt-six, mardi 22 septembre à 20 heures,	
En exercice :	11	le conseil municipal légalement convoqué est réuni
Présents :	11	sous la présidence de Monsieur Stéphane CHAMBON, Maire.
Votants :	11	
Quorum	6	
Nom des Présents :	CHAMBON Stéphane, ELISABETH Camille, BUFFAROT Martine, MAGNIEN Philippe, ANDRIEUX Véronique, BERTRAND Jean-Marc, CLAVEL Anne, DEROMME Michel, MIRAMON Maud, ROUGIÉ David, SABARROS Angélique	
Nom des Absent(s) :		
Secrétaire de séance :	Michel DEROMME	

Désignation du secrétaire de séance

Délib	Objet
2026-31	Désignation secrétaire de séance
2026-32	Approbation du Procès-verbal de la séance du 02/06/2026
2026-33	Modification du montant de la subvention ANIM'ENFANCE
2026-34	Subvention communes sinistrées
2026-35	Décision modificative n°1
2026-36	Décision modificative n°2
2026-37	Fixation du nouveau lieu de réunion du conseil municipal
2026-38	Mise en place du RIFSEEP
2026-39	Ciné belle étoile
2026-40	Motion contre la fermeture de la perception de Saint-Céré

Acte rendu exécutoire Après dépôt à la Sous-Préfecture Le :	Pour copie certifiée conforme
Publication du :	Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
	Le Maire, Stéphane CHAMBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV – 31000 TOULOUSE) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de son affichage, de sa publication ou du rejet d'un recours administratif recevable. Ce recours contentieux peut être déposé par le biais de l'application électronique Télerecours accessible à l'adresse <https://www.telerecours.fr>."